

**PROVINCE DE QUEBEC
CANADA**

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal dûment convoquée par la mairesse tenue à l'endroit habituel des séances du conseil le **13 mai 2019 à 16 h 15** à laquelle sont présents **la mairesse Lisette Maillé et les conseillers Victor Dingman, Jean-Pierre Naud, Jean-Claude Duff, Isabelle Couture, Paul-Émile Guilbault et Bernard Jeansonne**, tous ayant été dûment convoqués selon les dispositions de l'article 156 du *Code municipal* et formant quorum sous la présidence de la mairesse.

La secrétaire-trésorière Anne-Marie Ménard est présente.

ORDRE DU JOUR

1. Présences;
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Appel d'offres public pour les travaux correctifs devant être réalisés en prévision du pavage d'un tronçon du chemin North
4. Appel d'offres public pour le pavage d'un tronçon du chemin North avec enrobé coulé à froid (ECF)
5. Levée de l'assemblée

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (2019-05-118)

**Il est proposé par le conseiller J.C. Duff
appuyé par la conseillère I Couture**

ET RÉSOLU d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-05-119

APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES TRAVAUX CORRECTIFS DEVANT ÊTRE RÉALISÉS EN PRÉVISION DU PAVAGE D'UN TRONÇON DU CHEMIN NORTH
(119)

ATTENDU le dépôt des documents d'appel d'offres pour les travaux correctifs devant être réalisés en prévision du pavage d'un tronçon de 6,13 km du chemin North;

ATTENDU que le conseil souhaite procéder par appel d'offres public pour ces travaux afin d'ouvrir le concours à un plus grand nombre de soumissionnaires;

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par le conseiller P.E. Guilbault
appuyé par le conseiller V. Dinman**

ET RÉSOLU QUE :

1. l'avis soit publié dans le journal le Reflet du Lac et sur le site SEAO du MAMOT;
2. les soumissions soient reçues au bureau de la directrice générale jusqu'au 30 mai 2019 à 10 h, pour être ouvertes et lues publiquement aux mêmes lieux, date et heure et qu'une décision sera rendue lors d'une réunion subséquente;
3. la municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions ni à encourir aucun frais ni aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

ADOPTÉE

APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LE PAVAGE D'UN TRONÇON DU CHEMIN NORTH AVEC ENROBÉ COULÉ À FROID (ECF) (120)

ATTENDU le dépôt des documents d'appel d'offres pour les travaux de pavage sur un tronçon de 6,13 km du chemin North;

2019-05-120

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par le conseiller B. Jeansonne
appuyé par le conseiller J.P. Naud**

ET RÉSOLU QUE :

1. l'avis soit publié dans le journal le Reflet du Lac et sur le site SEAO du MAMOT;
2. les soumissions soient reçues au bureau de la directrice générale jusqu'au 30 mai 2019 à 11 h, pour être ouvertes et lues publiquement aux mêmes lieux, date et heure et qu'une décision sera rendue lors d'une réunion subséquente;
3. la municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions ni à encourir aucun frais ni aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

ADOPTÉE

2019-05-121

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (121)

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion dûment donnée par le conseiller B. Jeansonne, l'assemblée est levée à 16h20.

ADOPTÉE

**Lisette Maillé
Mairesse**

**Anne-Marie Ménard
Secrétaire-trésorière**